SYNDICAT DE DEFENSE DES POLICIERS MUNICIPAUX

1er Syndicat Professionnel de Défense professionnelle et Juridique

Le Sénat augmente à 3 jours de carence les arrêts maladie pour la fonction publique !

Sénateur Pierre-Jean Rochette qui défend son amendement

(Indépendant – Divers Droite - ancien maire de Boën-sur-Lignon 42)

Une fois encore, Le Législateur va taper sur les emplois les plus précaires et pénibles de la Fonction Publique, dont les Policiers Municipaux !

Les dispositions devront être validées ensuite par l'Assemblée Nationale.

Nous demandons que le Législateur fasse preuve de raison, et retire cette énième atteinte aux droits sociaux des petits fonctionnaires !

Il y en a assez que de presser comme un citron les travailleurs-pauvres de l'administration pour des Institutions Etatiques qui s'engraissent et qui gaspillent de tous les côtés !

Les petits fonctionnaires que sont les Policiers Municipaux ne sont pas responsables de la **décrépitude et chienlit financières** de l'Etat !

A l'Heure où il est urgent de revoir le volet social des Policiers Municipaux, le SDPM dit STOP ! à l'étouffement !